



HAL
open science

Deux squelettes humains au milieu de foyers de l'époque Moustérienne

Denis Peyrony, Louis Capitan

► **To cite this version:**

Denis Peyrony, Louis Capitan. Deux squelettes humains au milieu de foyers de l'époque Moustérienne. Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, 1909, 12, pp.403-409. halshs-01076288

HAL Id: halshs-01076288

<https://shs.hal.science/halshs-01076288>

Submitted on 21 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

0405
39

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE

HOMMAGE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

DIX-NEUVIÈME ANNÉE. — XII. — DÉCEMBRE 1909

EXTRAIT

DEUX SQUELETTES HUMAINS
AU MILIEU DE FOYERS DE L'ÉPOQUE MOUSTÉRIENNE

Par MM. CAPITAN et PEYRONY

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6^e

INSTITUT
DE
PALÉONTOLOGIE
HUMAINE
PARIS

1909

DEUX SQUELETTES HUMAINS AU MILIEU DE FOYERS DE L'ÉPOQUE MOUSTÉRIENNE

Par MM. le D^r CAPITAN et PEYRONY

Nous avons l'honneur de communiquer à l'Académie¹ les résultats encore inédits (car nous avons voulu en réserver la primeur à l'Académie) de nos découvertes toutes récentes dans le département de la Dordogne de restes humains reposant dans des foyers indiscutablement de l'époque moustérienne, c'est-à-dire correspondant à la base du quaternaire moyen.

La première découverte a été faite par l'un de nous (Peyrony) à 5 kilomètres de Sarlat, au lieu dit le Pech de l'Azé, dans une petite grotte creusée au milieu d'une falaise abrupte, appartenant à la Cie d'Orléans qui a autorisé gracieusement les fouilles en ce lieu.

Il existe dans cette grotte une couche archéologique fouillée jadis non scientifiquement. Cette couche continue sur la terrasse qui existe devant la grotte. Là, elle mesure 1 mètre environ d'épaisseur, mais elle est recouverte par 3 mètres de gros blocs calcaires et d'éboulis provenant de l'effondrement du plafond qui se trouvait devant la grotte comme une sorte d'auvent formant abri.

Lorsque nous eûmes enlevé complètement l'éboulis, la partie supérieure de la couche archéologique apparut absolument intacte. A 10 centimètres de profondeur, dans l'intérieur de la couche, nous découvrîmes le crâne d'un enfant, âgé de cinq à six ans et écrasé. Tout autour de lui, se trouvaient en abondance des ossements brisés artificiellement et des dents de bovidés, de cerfs, de chevaux, de caprins et de rennes, puis des silex nombreux : pointes et couteaux-racloirs bien retouchés sur une face, du type moustérien supérieur. Au-dessous du crâne, la couche moustérienne renfermait de belles haches du type de St-Acheul.

1. Communication faite à l'Académie des Inscriptions, séance du 19 novembre 1909.

Les photographies accompagnant la présente note ont été exécutées par M. Lucas sous notre direction. Nos clichés photographiques ont été reproduits et publiés, d'après nos indications, par le Journal *l'Illustration* qui a bien voulu mettre à notre disposition ces remarquables clichés typographiques que nous reproduisons. Ce dont nous remercions vivement son directeur, M. Baschet, et le rédacteur de l'article accompagnant les figures, M. F. Honoré.



Fig. 174. — Aspect du gisement et de la fouille. Au fond, Peyrony debout dans la tranchée; au niveau de sa main droite, emplacement exact du squelette. A droite Cartailhac, Boule, Capitan et, au-dessus, Breuil. — La Ferrassie (Dordogne).

S'agissait-il d'un rite funéraire consistant en l'enfouissement sous un foyer du cadavre de l'enfant; ou bien ce crâne d'enfant aurait-il été aban-

donné dans ce foyer par les moustériens, au même titre que les débris osseux brisés pour en extraire la moelle des animaux ayant servi à leur alimentation? ou enfin le cadavre aurait-il été dévoré par les hyènes et n'en serait-il resté que ce crâne brisé? Il est bien difficile de se prononcer, et l'on ne peut guère, pour le moment, que poser les questions.

La seconde découverte a été faite à 32 kilomètres à vol d'oiseau de la précédente, dans le très important gisement préhistorique de la Ferrassie, près du Bugue (Dordogne), que l'un de nous (Peyrony) explore depuis dix ans et sur lequel nous avons ensemble publié déjà plusieurs notes. Il s'agit là d'un abri considérable qui a été habité pendant fort longtemps, chaque population correspondant à une époque déterminée, ayant laissé une couche de débris provenant de son alimentation et de son industrie spéciale. Quatre couches (qui sont de bas en haut : acheuléenne, moustérienne, aurignacienne inférieure et aurignacienne moyenne) se sont ainsi superposées, différentes par leur couleur, l'industrie et la faune qu'elles contiennent. Après le dépôt de la quatrième, le plafond de l'abri s'est écroulé et c'est entre et sur les blocs et les pierres de cet éboulis que de nouvelles populations (aurignaciennes supérieures) ont abandonné une cinquième couche de débris de leur industrie et de la faune ayant servi à leur alimentation¹. Au-dessus il s'est déposé de l'humus et, par-dessus, une couche de pierrailles et ainsi s'est formé un dépôt d'une épaisseur totale de 3 m. 90. On peut se rendre compte sur la figure 175 de l'aspect que présentait la coupe de ce gisement avant notre découverte.

C'est entre la première et la seconde couche (en commençant par en bas), c'est-à-dire entre l'acheuléen et le moustérien, que, le 17 septembre dernier, l'un de nous (Peyrony), accompagné de M. Raveau (de Bordeaux) aperçut deux os faisant légèrement saillie hors de la coupe. Ils les dégagèrent et reconnurent facilement un tibia et un fémur humains.

Nous prévinmes nos amis les professeurs Boule, Cartailhac, Breuil, qui se rendirent à notre appel. MM. Féaux, Bouyssonie, Bardon, Raveau, etc., se joignirent à eux. Le 27 septembre, après étude soignée des conditions du gisement, après avoir constaté que les couches étaient absolument intactes, nous procédâmes en leur présence et avec leur concours à l'enlèvement successif par tranches horizontales — correspondant à chaque niveau archéologique — et ce sur une surface de 4 mètres carrés, de l'éboulis supérieur. puis des couches archéologiques, suivant la coupe que voici :

6. Pierrailles et humus.....	1 m. 20
5. Eboulis à éléments parfois volumineux. Entre ces éléments : dépôts aurignaciens supérieurs intercalés...	1 mètre
4. Aurignacien moyen.....	0 m. 50
3. Aurignacien inférieur.....	0 m. 20
2. Moustérien. Emplacement du squelette.....	0 m. 50
1. Acheuléen.....	0 m. 50
Sable stérile.....	6 m. 30 à 0 m. 40

1. Il n'y a pas à établir ici l'exactitude de ces constatations. Nous l'avons déjà fait ailleurs dans divers mémoires.

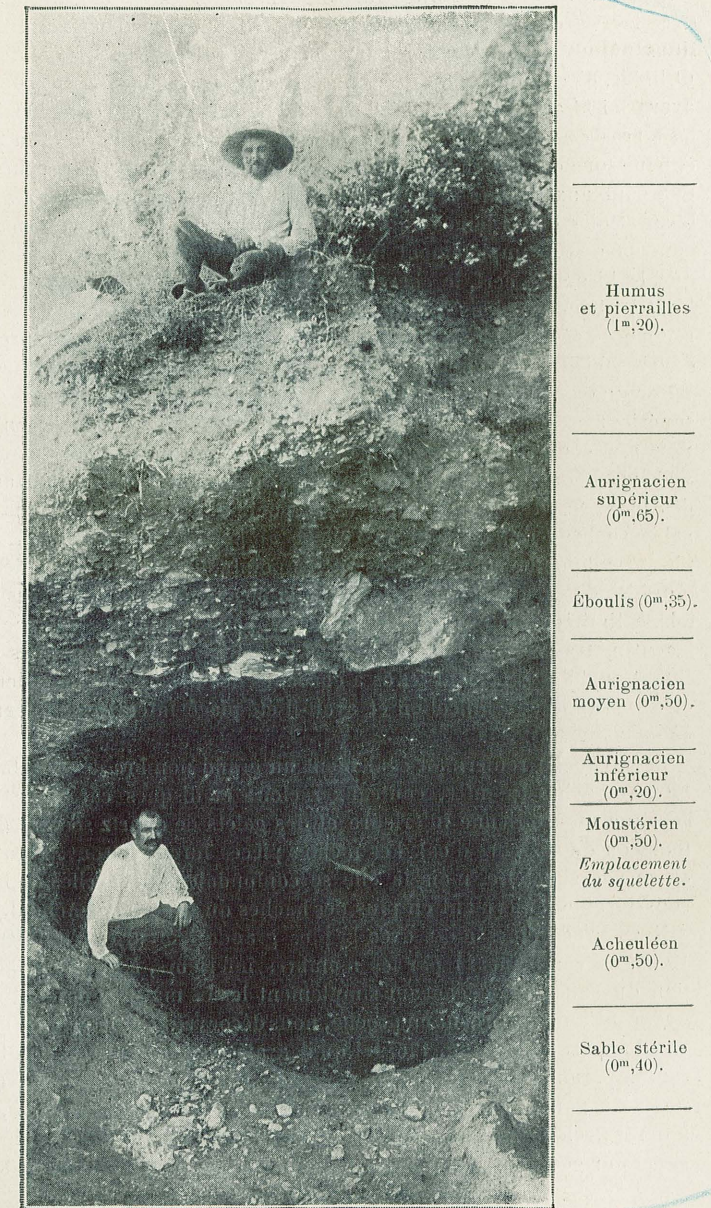


Fig. 175. — Stratigraphie du gisement au-dessus et au-dessous du squelette. La Ferrassie (Dordogne).

Le produit de ces fouilles fut soigneusement classé couche par couche (très faciles d'ailleurs à reconnaître du fait de leur coloration différente). Nous pûmes ainsi recueillir un grand nombre de silex taillés, de pierres utilisées, d'os et de dents des animaux mangés par chacune des populations ayant laissé ainsi, — englobées dans du sable, de la terre, des cendres, — les traces de leur habitat prolongé en ce point. L'industrie et la faune de chaque zone ont des caractères différents de ceux des autres couches. Ainsi, aux couteaux-racloirs et lames épaisses du monstérien succèdent les burins, les grattoirs et les lames minces bien retouchées, les lames à encoches de l'aurignacien, complètement inconnus des moustériens. De même, tandis que le bison, le cerf, le cheval (caractérisant un régime de prairies et de forêts) abondent dans le moustérien et que le renne (caractérisant un régime de plaines glacées) y est rare, celui-ci devient plus nombreux dans l'aurignacien, alors que les autres animaux y diminuent beaucoup.

Lorsque nous eûmes ainsi enlevé toutes les couches, depuis l'éboulis supérieur jusqu'à la couche 2 (moustérienne), et celle-ci presque en totalité, nous aperçûmes trois pierres plates de 0 m. 20 de côté environ et placées l'une à l'endroit où se trouvait le crâne et les deux autres à peu près au niveau des bras. Sur toute la surface correspondant au squelette, dans la terre sableuse brun rougeâtre de la couche archéologique, il existait, en bien plus grand nombre que dans les autres points du même niveau, de grandes esquilles d'os d'animaux, portant sur la face extérieure des traces de martelage limitées en un, parfois en deux points, sur une surface de 2 à 3 centimètres carrés¹. Un de ces os présente une série de fines entailles intentionnelles rappelant les os à encoches des niveaux aurignaciens. Peut-être avait-il une signification et avait-il été placé intentionnellement à côté du squelette.

Cette couche renfermait également un grand nombre de silex taillés fort bien retouchés (pointes, couteaux-racloirs et disques caractéristiques de l'époque moustérienne inférieure et des galets de quartz servant de percuteurs ou de casseurs d'os). Les mêmes pièces furent retrouvées autour, sur et sous le squelette, mais là elle se confondaient avec celles de la couche sous-jacente renfermant en plus des haches du type de St-Acheul.

Nous procédâmes alors avec la plus grande lenteur et d'infinies précautions, en commençant par les membres inférieurs, à une véritable dissection du squelette, dégageant simplement les os mais les laissant en place. Avançant ainsi de proche en proche, nous découvrîmes le squelette entier qui nous apparut alors (fig. 176) tel qu'il avait été placé en ce point par ses contemporains, les moustériens, étendu sur le dos, le tronc légèrement incliné à gauche, les jambes fortement repliées sous les cuisses, celles-ci à demi fléchies sur le bassin, les genoux tournés vers la droite, le membre supérieur gauche le long du corps, la main gauche au niveau de la hanche

1. Nous ne pouvons nous empêcher de songer aux galets martelés de la même façon en un ou deux points dont M. du Chatellier a signalé depuis longtemps la présence dans un très grand nombre de sépultures bretonnes mégalithiques.



Fig. 176. — Le squelette au moment où on vient de le dégager, étendu sur la couche acheuléenne, entouré et recouvert par les dépôts moustériens. — La Ferrassie (Dordogne).

gauche, le bras droit plié et la main droite à peu près au niveau de l'épaule, la tête tournée à gauche, la mâchoire largement ouverte.

Tous les os du squelette, parfois brisés par le poids énorme des terres qui le recouvraient, étaient en place, dans leurs connexions anatomiques et encore solides. Les os du pied et de la main droits seuls avaient été déplacés, probablement par un petit carnassier ou un rongeur, et ont en partie disparu.

Toutes les constatations ayant été minutieusement faites, les photographies prises, nous enlevâmes avec le plus grand soin les os des membres. Puis, ayant creusé une rainure profonde tout autour du bassin, nous recouvrîmes les os de papier d'étain puis d'une épaisse calotte de plâtre. En creusant alors lentement au-dessous, nous pûmes faire basculer le bloc et l'enlever ainsi tout entier.

La même opération nous permit d'extraire ce qui restait du thorax, puis, en troisième lieu, — et ce avec un soin tout spécial, — le crâne et un large volume du terrain autour et au-dessous, le tout entouré d'une forte enveloppe de plâtre.

Ces diverses parties pourront donc être remontées sans qu'il y en ait une seule parcelle égarée, puisque toute la terre les enveloppant restera à leur contact jusqu'au moment de la préparation dans le laboratoire. C'est la première fois que semblable méthode, identique à celle des paléontologistes, est employée pour la récolte d'ossements humains fossiles. C'est également la première fois qu'un squelette aussi ancien, trouvé en position stratigraphique aussi précise et aussi indiscutable, a pu être photographié au moment même de son exhumation et avant toute manipulation.

Nous avons, avec nos savants amis, longuement discuté, sur place, les conditions qui avaient dû présider au dépôt de ce corps sur ce point au début de l'époque moustérienne. Nous avons été unanimes pour repousser l'idée d'une mort accidentelle en ce lieu, le cadavre étant resté sur place. Rien dans le terrain n'indique un effondrement à ce moment; puis il y avait là un grand abri très habité (les débris archéologiques l'indiquent); le sujet n'a donc pu être isolé en ce point. D'ailleurs il eût été rapidement et infailliblement dévoré par les hyènes.

Nous avons pensé qu'il avait dû y avoir là un rite funéraire. Le cadavre aurait été placé dans un coin de l'abri, sur une partie du sol légèrement déclive vers la paroi, et près de cette paroi. Le sol était formé par les débris usagés et les foyers des habitants antérieurs, les acheuléens. (Il avait une coloration jaune, tandis que celui qui entourait le squelette est brun rougeâtre.)

Le cadavre avait eu les jambes fortement ployées, suivant le même rite probablement que les squelettes négroïdes des couches inférieures de la grotte des Enfants de Menton. Les trois pierres dont nous avons parlé ci-dessus avaient peut-être été placées intentionnellement, l'une sur la tête et les deux autres sur les épaules. Peut-être aussi, les os d'animaux martelés avaient-ils été volontairement étendus sur lui, conformément à un

rite spécial. Il avait ensuite été recouvert, soit de branchages, soit de peaux, peut-être d'un peu de terre et de débris formant le sol. Mais il n'avait certainement pas été enterré dans une fosse.

Protégé par le voisinage des moustériens habitant l'abri, il ne fut pas dérangé, sauf par de petits carnassiers ou des rongeurs qui dispersèrent les os du pied et de la main droits. Peu à peu les débris usagés des habitants de l'abri (terre, cendres, éclats d'os et de silex, galets) s'étendirent sur lui comme dans le reste de l'abri et furent vraisemblablement étalés et foulés par le va-et-vient des habitants de la grotte. Ainsi se constitua au-dessus de lui une stratification parfaitement régulière de dépôts archéologiques, tout comme dans le reste de l'abri, et se succédant d'âge en âge, suivant l'évolution humaine en ce lieu. Sous ce linceul pesant et immuable, ce squelette se conserva. La chute du plafond de l'abri, les dépôts meubles successifs finirent cette œuvre de conservation qui nous a permis de retrouver notre si prodigieusement vieil ancêtre, exactement dans la position où ses contemporains l'avaient mis il y a tant et tant de siècles.

Nous avons tenu essentiellement à donner à l'Académie des Inscriptions la primeur du récit de notre découverte et des photographies documentaires qui l'accompagnent. Nous ferons de même pour l'étude des squelettes et des industries concomitantes, études auxquelles nous nous livrerons dès que le délicat et long travail de réparation et de montage des pièces sera terminé.